

II. RENOVATION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

A. Principes généraux et concepts clés

La rénovation de l'enseignement primaire devrait s'inspirer des principes généraux et des concepts clés suivants :

28. La rénovation est une condition nécessaire pour améliorer la qualité de l'enseignement primaire et un facteur important pour sa généralisation.
29. La rénovation ne devrait pas être comprise comme une réforme localisée dans le temps, mais comme un processus de changement continu portant sur les buts et les objectifs, les structures, les contenus, les méthodes et la gestion de l'enseignement primaire, etc.
30. Le processus de rénovation de l'enseignement primaire devrait :
 - (a) encourager l'association étroite et la participation active de tous les intéressés : autorités scolaires, enseignants, parents, élèves, leurs organisations respectives, et les membres de la collectivité en général ;
 - (b) prévoir la révision des programmes et des méthodes en fonction des évolutions actuelles de la connaissance scientifique et technologique, des modifications des conditions socio-économiques et du milieu, et des acquis de la recherche psychologique et pédagogique sur le développement de l'enfant ;
 - (c) examiner l'utilisation des technologies éducatives pour contribuer à élaborer un programme d'apprentissage peu coûteux et de qualité, dans le contexte du nouvel "environnement scientifique et technologique", sans toutefois encourager le système à se mettre en position de subordination par rapport à ces ressources ;
 - (d) mobiliser des ressources non traditionnelles pour atteindre l'objectif de la généralisation de l'enseignement primaire : formulation de nouvelles mesures d'incitation à la participation, formation de différents types de personnel de l'éducation, etc.

B. Mesures et programmes de caractère pratique

31. L'enseignement primaire devrait apporter à chaque enfant les connaissances, les compétences et les valeurs dont il a besoin pour favoriser son développement dans toutes ses composantes - corporelle, affective, sociale, intellectuelle et spirituelle.
32. Une action cohérente devrait être menée en matière de rénovation de l'enseignement primaire pour garantir à tous les enfants une éducation de qualité répondant à leurs besoins propres, aux attentes de leurs parents et aux valeurs de la société et de l'individu.
33. Au nombre des priorités essentielles de l'enseignement primaire devrait figurer l'enseignement des langues, une attention particulière étant portée aux langues nationales et, dans certains cas, à la langue du pays d'origine des enfants de migrants. Un équilibre et une articulation devraient être recherchés entre les différentes composantes et disciplines des programmes.
34. Lorsque de nouveaux éléments sont ajoutés aux programmes scolaires, il faut veiller à les intégrer harmonieusement dans les autres activités et à ne pas surcharger les enfants.